

De: Direction générale des finances publiques [ne-pas-repondre@dgfip.finances.gouv.fr]
Envoyé: mardi 6 octobre 2020 17:50
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Objet: TÉLÉPAIEMENT DE L'IMPÔT : TAXE D'HABITATION - CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC



impots.gouv.fr
un site de la direction générale des finances publiques

Madame, Monsieur,

Vous avez payé votre impôt en ligne et nous vous en remercions.

Votre ordre de paiement a bien été enregistré. Vous en trouverez ci-dessous le détail.

Récapitulatif de votre paiement

Date d'enregistrement	06/10/2020
Numéro d'enregistrement	600141918848
Nom	M THOMAS THIBAUT
Imposition	Taxe d'habitation - Contribution à l'audiovisuel public n° 2034725147288 Montant à prélever : 1 419,00 € Prélèvement à compter du : 26/11/2020 Référence Unique de Mandat : NNFR46ZZZ0050022034725147288R918848

IBAN	FR21 2004 1000 010X XXXX XXX2 073
BIC	PSSTFRPP
Établissement	LBP CENTRE DE PARIS
Titulaire du compte	THOMAS THIBAUT

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour nous joindre, vous trouverez les coordonnées de votre centre prélèvement service :

- par internet : sur impots.gouv.fr ;
- sur votre avis d'impôt, dans le cadre "vos démarches".